

CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX



Sport

Education

Convivialité

C.N.V.

Formation

Santé

**DEVELOPPEMENT
DE LA PRATIQUE
« NATATION »
SUR L' OUEST
CHARTRAIN**

2

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

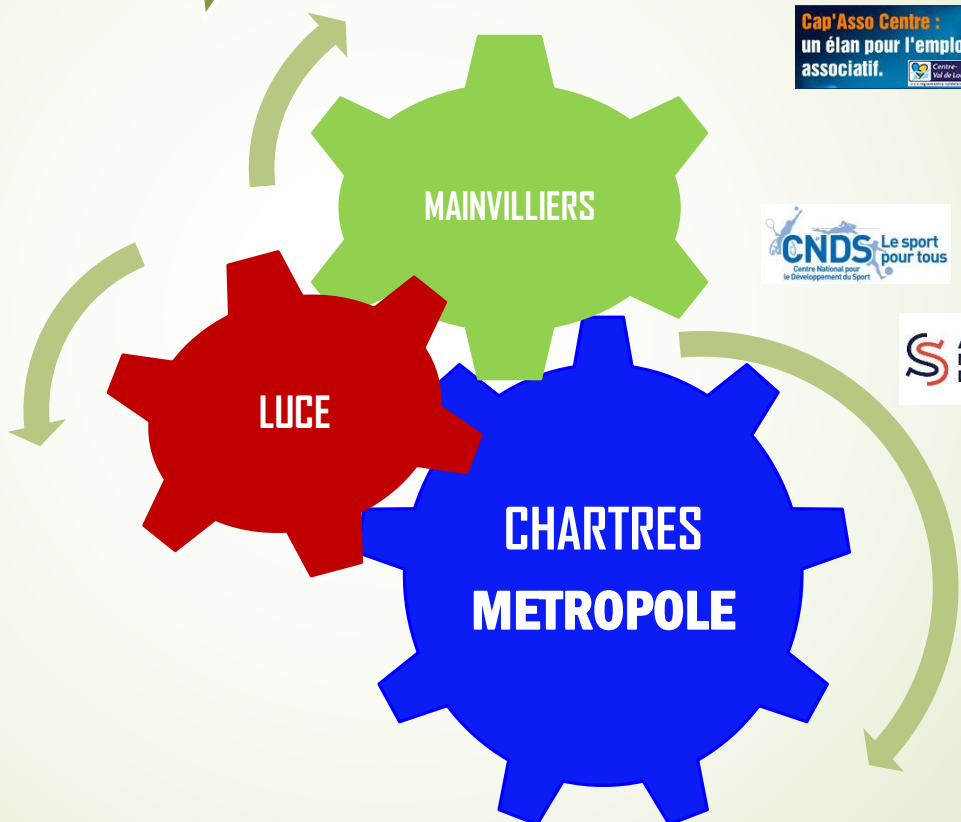
LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE



COMITE DEPARTEMENTAL FFN 28



PRÉFET D'EURE-ET-LOIR
*Liberté
Égalité
Fraternité*



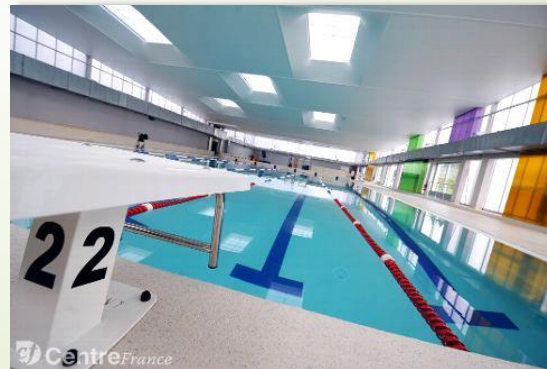
Préambule

Le Cercle Nautique des Vauroux (C.N.V.), association loi 1901 :

Cette association a pour objet de développer et de favoriser la pratique sportive en générale et plus particulièrement la pratique de la natation sous toutes ses formes, ceci au bénéfice du plus grand nombre possible de pratiquants, ainsi que de promouvoir la convivialité dans un lieu de rencontre qu'est le :

« CENTRE AQUATIQUE & FORME les VAUROUX »

Souhaitant poursuivre sa progression, après une fermeture de 9 ans, il a semblé nécessaire de présenter un nouveau projet sportif qui doit au préalable, recevoir un consensus des membres du comité directeur (acquis en janvier 2023 – révisé en mars 2024)



Situation actuelle – l'association

- ❑ **Dénomination** : CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX
- ❑ **Forme juridique** : Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture d'Eure et Loir, le 20 Nov. 1973 N°4967, publiée au Journal Officiel du 7 Déc. 1973 ;
- ❑ **Siège social** : 12 rue Salvator Allende 28300 MAINVILLIERS ;
- ❑ **Siret** : n°333.672.749.000.12 Code APE 926C ;
- ❑ **Affiliation et agrément** :
Fédération Française de Natation (F.F.N.) sous le n°5.06.028.00708 ;
Agrément JEUNESSE & SPORT sous le n°28.SU.36268 ;
- ❑ **Communication et contact** :
- Tél : 06.47.49.11.17
- Adresse mail : cnvauroux@orange.fr , site internet : CNVAUROUX.FR

❑ **Adhérents :**

Au 1^{er} nove 2024 226 **licenciés**

❑ **Origine géographique :**

LUCE – MAINVILLIERS

CHARTRES METROPOLE

COMMUNES EXTERIEURES OUEST CHARTRAIN

❑ **Labellisations - agréments :**

1. Labellisation du club – « LABEL BRONZE » (délivrée en 2024 pour la saison 2022/2023)
2. Labellisation de son Ecole de Natation Française ;
3. Agrément JAN (j'apprends à nager) ;
4. Agrément NFS (nagez forme santé) ;

Situation actuelle – le club

- ❑ **L'espace de pratique** : Pour ces activités nautiques, le CNVauroux dispose du centre aquatique des vauroux sur le territoire de la commune de Mainvilliers

Cet établissement dont la construction remonte à 1973, réhabilité en 2015, comporte un bassin couvert de 25m x 15m soit 6 lignes, d'un petit bassin et d'un toboggan. Notre grand regret est depuis de la réhabilitation, aucune compétition ne peut être organisée, celui-ci ayant une pente transversale,

La communauté d'agglo « CHARTRES METROPOLE » est de nouveau gestionnaire du centre depuis le 1^{er} janvier 2021.

Une nouvelle DSP est en application depuis le 1^{er} janvier 2022 avec la Sté Vert Marine.

La communauté d'agglo de Chartres finance, pour la saison 2024/2025, 35h/lignes/semaine du grand bassin, pour le club.

- ❑ **Président** : MIREILLE BARAGOIN
- ❑ **Trésorier** : ERIC VISAGE
- ❑ **Secrétaire** : SANDRINE BONGIOVANI

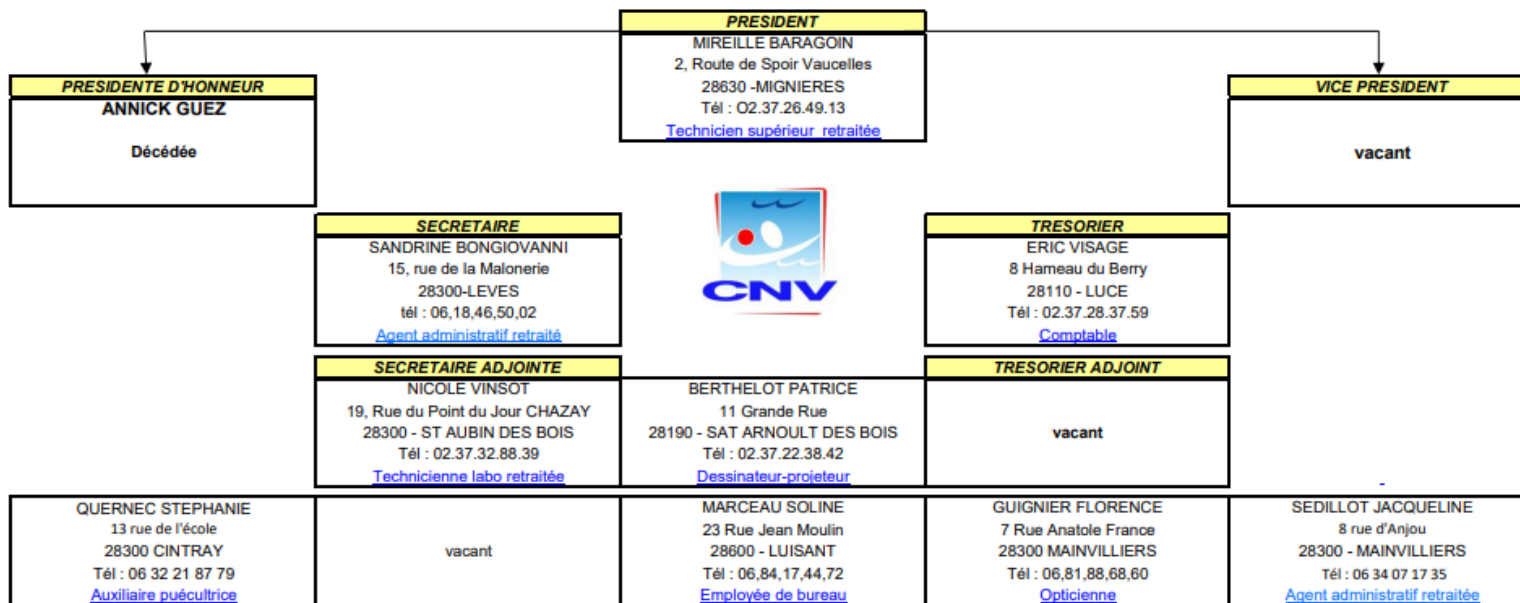


CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX



Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 MAINVILLIERS

Assemblée générale du 7 octobre 2023



Vérificateurs aux comptes : Madame et Monsieur ROBERT Bertrand - comptables

Créée le 20 novembre 1973 sous le n°4967 - J.O. du 7 décembre 1973 - Agréée D.D.J.S. N°28.SU.36268 - Agréée Etablissement Sportif
N° DE SIRET 333.672.749.00012 - CODE APE 926C

Affilié à la FEDERATION FRANCAISE DE NATATION sous le n°1580.1607.708/06.028.3435

Situation actuelle – Organisation administrative

- ✓ Le Comité directeur, désigné par l'assemblée générale annuelle comprend 8 membres
- ✓ Le club comporte 6 officiels ;
- ✓ L'encadrement sportif est assuré par 1 prestataire (BP) et un salarié, aidés de jeunes stagiaires ;
- ✓ Un entraîneur participe avec le bureau aux tâches administratives.
- ✓ Les tâches administratives sont informatisées (différents logiciels)





J.A.N. (jeunes et adultes)



**ECOLE DE NATATION ENF1 ENF2
ENF3**



**ECOLE DES 4 NAGES
PRE ADO/ADO**



**SECTION SPORTIVE
BENJAMINS - JUNIORS**



**SECTION ADULTES
NAGEZ FORME SANTE
NAGEZ FORMEBIEN ETRE
NAGEZ SPORTIF**



Encadrement /dirigeants /officiels

➤ Répartitions par âges au 1 NOV 2024, pour 226 licenciés

- 18 ANS = FEMMES : 88- HOMMES : 69

+ 18 ANS = FEMMES : 37 - HOMMES : 32

Le club , son historique :

Une association sportive née à l'occasion de la construction d'un bassin de 25m dans la vallée des Vauroux sur les communes de Lucé et Mainvilliers qui a évoluée lors du passage à la communauté d'agglomération de Chartres puis a stoppé ses activités lors de la fermeture de l'établissement en décembre 2005.

Cette association fut créée, à l'origine par 9 personnes décidées de faire vivre le nouveau centre nautique, soixante personnes y adhéreront en 1973.

Au fil des saisons le "bébé" grandit et les objectifs devinrent plus précis :

1. Amener le maximum de participants à la pratique de la natation ;
2. Concilier le sport de masse, le sport d'élite et l'activité de détente dans un club ;
3. Progresser dans le classement des clubs tant au niveau local qu'au niveau régional ;
4. Être un lieu de formation ;
5. Être un lieu de convivialité.

L'association a poursuivi ses activités jusqu'en juin 2006 sur différents sites, puis a fermer provisoirement ses portes en licenciant son personnel.

En 1978, fondation d'un conseil d'administration suite à la naissance d'une section canoë et kayak, et d'une section natation, en 1991 viendra se joindre une section animation.

Au fil des années, notre association s'est enrichie de différentes activités, certaines existent toujours, mais d'autres ont disparus, compte tenu de la présence d'une DSP.

Le club , son historique (suite) :

Le 21 décembre 1990, convocation d'une assemblée générale extraordinaire afin de dissoudre le conseil d'administration, le CNVauroux conservant les activités aquatiques, volonté des dirigeants d'alors.

L'évolution sportif :

En 1980 - 2eme départemental, 16eme régional, 389eme national ;

En 1991 - 2eme départemental, 7eme régional, 243eme national ;

En 1997 - 1er départemental, 3eme régional, 89eme national ;

En 2002 - 1er départemental, 2eme régional et 43eme national.

L'évolution des effectifs passe de 60 adhérents en 1973 à 860 adhérents en 2004.

En décembre 2005 fermeture du bassin des Vauroux, suite à des problèmes techniques, réunions furent montées afin de fusionner le club du CNVauroux et le Nautic club de Chartres pour une installation dans le complexe basé à Chartres en projet.

Projet travaillé par le CNV avec son équipe et le CTR de la ligue. Fusion qui n'aboutira pas pour deux raisons : le président de chartres métropole s'y opposant après l'avoir souhaité. A la suite de quoi, 99% des adhérents du CNVauroux convoqués en assemblée générale extraordinaire en février 2007, firent le choix de mettre en sommeil les activités de l'association.

Ce pourquoi, une majorité des dirigeants du CNV sont restés dans une logique de service à la population locale, ont préféré soutenir la poursuite des activités de cette association et prendront position sur la réouverture du centre nautique des Vauroux.

Le club , :

En septembre 2015, après réfection du centre aquatique et deux ans de négociations, le cercle nautique des vauroux se doit de relever le défi, de tout rebâtir, de s'adapter aux contextes économiques et local, ce pourquoi les dirigeants encore présents après 9 ans de non activité sont présents.

Les travaux de réfection furent menés par le syndicat intercommunal des villes de Lucé et Mainvilliers, En 2021 le centre aquatique est transféré à CHARTRES METROPOLE,

Le but recherché dans un contexte où le centre nautique est en délégation de service public, (gestion privée) la renaissance du club s'articulera par :

- Une adhésion volontaire ;
- Un lieu d'exercice du bénévolat ;
- Satisfaction des besoins collectifs ;

Et Partenaire incontournable des collectivités territoriales,

le



La fédération Française de Natation, héritière d'une conception traditionnelle de l'activité physique basée sur la compétition, répond maintenant à des disciplines nouvelles, essentiellement ludiques, moins réglementées et répondant aux attentes de nos concitoyens.

De ce fait, le C.N.V. avait depuis plusieurs années répondu à cette appel.

Il faut noter que le sport a pris un virage déterminant. La montée en puissance des activités dites plus ludiques mais avec encadrement, a fait place à une rupture avec le sport de haute performance à l'image souvent ternie. Cette notion d'encadrement est présente sans toutefois vouloir être embrigadés.

Nous pouvons constater que cette demande croissante autour des activités de loisirs et de temps libre, favorisée par l'évolution du contexte socio-économique et des pratiques sociales est dû :

- Généralisation des pratiques sportives avec un public de plus en plus large ;
- Développement d'une demande individuelle (bien être physique, entretien du corps etc. ...) ;
- Volonté des pouvoirs publics de professionnaliser les activités, en instaurant un cadre réglementaire stricte.



Objectifs :



SPORT EDUCATIF & SPORTIF

SPORT SANTE & SPORT LOISIRS

Mais aussi dynamique de formation

Développer la notion de performance comme élément personnel

S'engager dans la formation des cadres dont le club a besoin, ou le monde fédéral

Formations

Natation Sportive

Nagez Forme Santé

Maladies chroniques
Lutte contre la sédentarité
Bien vieillir

Apprentissage du savoir techniques

E.N.F.

Nagez sportif

Natation pour tous adolescents, adultes, seniors

La prévention des noyades par un savoir nager sécuritaire

J'Apprends à Nager

Nagez Forme Bien Etre

Objectifs :

16

Notre association s'investit aux côtés des collectivités territoriales pour développer les actions citoyennes dans tous les domaines en restant dans une logique de quartier :

- ❑ Place des plus jeunes, accès à la découverte d'une discipline ;
- ❑ Place de seniors, accès à une pratique loisir, bien être et sportive ;
- ❑ Place du maintien de la santé ;
- ❑ L'insertion et la mixité sociale ;
- ❑ Favoriser la proximité ;
- ❑ Offrir des heures d'emplois ;
- ❑ Consolider un emploi permanent ;
- ❑ Posséder une dynamique de formation.

Il est important aujourd'hui de ne pas croire qu'un club est un concurrent direct de la collectivité. Chacun doit pouvoir avoir sa place en complémentarité. Il est nécessaire de développer un **contrat de partenariat** avec la collectivité propriétaire des installations nautiques.

Les deux parties pouvant s'inscrire dans des missions de service public dans un cadre de longue durée. Il est censé avoir pour but d'optimiser les compétences des uns et des autres, sachant que, les uns sont salariés ou intervenants, et les autres sont des bénévoles, Cette entente doit comporter un investissement significatif des uns et des autres par un partage des responsabilités, des investissements, des risques et de bénéfices de manière à procurer des avantages mutuels qui favorisent les résultats.

Mais ceci passe par :

- ❑ Une reconnaissance du bienfondé de l'association ;
- ❑ La combinaison des objectifs ;
- ❑ Une collaboration permanente.

PARCOURS DU LICENCIE

J'apprends à Nager

Savoir nager non validé

Savoir nager validé

Condition DSP

Test Brevet 50 mètres

50 mètres non validés

50 mètres validés

Cours particuliers, Session supplémentaire J'Apprends à Nager, école de natation de la piscine

CLUB : GROUPE ENF 1 - SAUV'NAGE

1h / semaine

CLUB : GROUPE ENF 2

2H /SEMAINE

CLUB : GROUPE ENF 3

3H /SEMAINE

SECTION SPORTIVE BENJAMINS-JUNIORS

6H/ SEMAINE + 0.45H PPG/SEMAINE

ECOLE DES 4 NAGES PRE ADO/ADO

1H/PAR SEMAINE

CLUB : GROUPE NAGEZ FORME BIEN ETRE

3H45/SEMAINE (au choix)

CLUB : GROUPE NAGEZ FORME SANTÉ

1 H /SEMAINE

CLUB : GROUPE NAGEZ SPORTIF

4H30/SEMAINE (au choix)

CLUB/COLLEGE JEAN MACE MAINVILLIERS
OPTION NATATION
1H /SEMAINE BASSIN

ECOLE DES 4 NAGES PRE ADO/ADO 12/16ANS
1H /1H30 PAR SEMAINE

A - SPORT EDUCATIF



ECOLE DE NATATION (6 à 10 ans)

Il ne devrait pas être utopique d'engager notre école de natation dans une réforme importante de son organisation et de son contenu en vue **des objectifs de performances**.

La fédération devant revoir sa politique, nous sommes actuellement dans une période transitoire. Toutefois, nous avons lors de la saison 2022/2023 élaboré un meilleur schéma qui pourra être finalisé.

E.N.F.1	E.N.F.2	E.N.F.3
1 H/SEMAINE	2 H/SEMAINE	3 H/SEMAINE
Parcours de 50 mètres basé sur les fondamentaux de la natation (flottaison, immersion, respiration aquatique, déplacement sur le ventre et sur le dos)	Acquisition des 4 nages Préparation à la compétition	Préparation à la compétition, Perfectionnement des 4 nages

Participation aux compétitions « avenir »



NATATION COURSE BENJAMINS-JUNIORS

Le groupe compétition sera celui qui bénéficiera du plus grand nombre de créneaux d'entraînements.

L'objectif clairement déclaré est la recherche de la performance, le dépassement de soi et l'optimisation de son potentiel physique. L'entrée dans ce groupe demande un minimum d'implication personnelle pendant les entraînements. En outre, la participation **aux compétitions est obligatoire** et un minimum de 3 séances d'entraînement hebdomadaires est souhaité.

Outre les catégories benjamins, juniors, seniors :

L'objectif de ce créneau est d'être conseillé sur les techniques des 4 nages, de travailler sur les postures, sur la coordination, sur la respiration, sur la représentation du corps, sur les appuis. Ils rechercheront la performance en participant aux compétitions.

BENJAMINS	JUNIORS
4 X 1H30 1SEANCE DE PPG Par semaine	3 X 1H30 1 X 2H Par semaine + 1PPG + 2 H (ENTRAINEMENT PONCTUEL)


Obligatoire :
compétitions par équipe + compétitions individuelles

20 C - NATATION JEUNES COLLEGE 6/5^{eme}

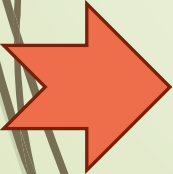
Les collégiens en option natation suivent une scolarité normale tout en ayant au minimum 1 heures de pratique sportive supplémentaire par semaine, grâce à un emploi du temps aménagé. 10 places max (1^{ère} année, réservée aux 6^{ème}/5^{ème})

Des entraînements qui viennent s'ajouter à l'EPS (éducation physique et sportive) obligatoire, à la pratique en club et à l'engagement dans l'association sportive de leur établissement. L'engagement pourra être de 2 années, et seront adhérents au club.

Chaque élève est suivi par le coordinateur de la section, souvent le professeur d'EPS. Celui-ci s'assure du bon déroulement du parcours du jeune tant dans la pratique sportive que dans les résultats scolaires. Il veille aux signes de fatigue pour éviter les accidents physiques et le décrochage scolaire.



1H BASSIN
Le JEUDI
à 15H30



A compter de la rentrée 2024 pour 32 semaines

Pré ado/ado hors compétition

La pratique des loisirs devient un élément structurant du rythme de vie des individus et de l'organisation sociale. Ces pratiques se bâtissent dans un cadre ludique en ayant le besoin d'appartenir à un collectif, élément essentiellement où dans notre société actuelle, l'individualité prédomine.

Une autre évolution à prendre en compte concerne le retour à la nature et le développement touristiques sur l'ensemble des plans d'eau naturel (mer, lac, rivière). De nouvelles pratiques apparaissent comme les traversées ou les randonnées de natation.

C'est dans ce contexte que le travail réalisé en piscine, est nécessaire.

Ce groupe s'oriente vers un entretien physique général, s'appuyant sur des mises en situations ludiques et techniques mais en prenant moins en compte l'aspect performance. Ce groupe pourra s'ouvrir aux jeunes ne recherchant pas ou plus forcément la performance.

Groupe 1 - (2012 et +) 1h/ SEMAINE

Groupe 2 - (2011 et -) 1h30/semaine - licence compétition sur demande – minimum 2 compétitions/saison



ADULTES

NAGEZ FORME BIEN ENTRE

NAGEZ FORME SANTE

NAGEZ SPORTIF

Ces activités s'inscrivent dans :

« Bouger d'avantage, que d'avantages »,

Elles sont bien souvent conseillées au départ par leur médecin de famille, mais peuvent présenter également un enjeu sociétal : lutter contre l'isolement et maintenir un lien social.

Nous avons noté que la natation présente l'activité principale dans les études faites sur ce type de population.

Il a été nécessaire de promouvoir la reprise de la natation santé auprès des acteurs locaux (médecins – associations etc ...)

Le MARDI ou le
vendredi
(1h)

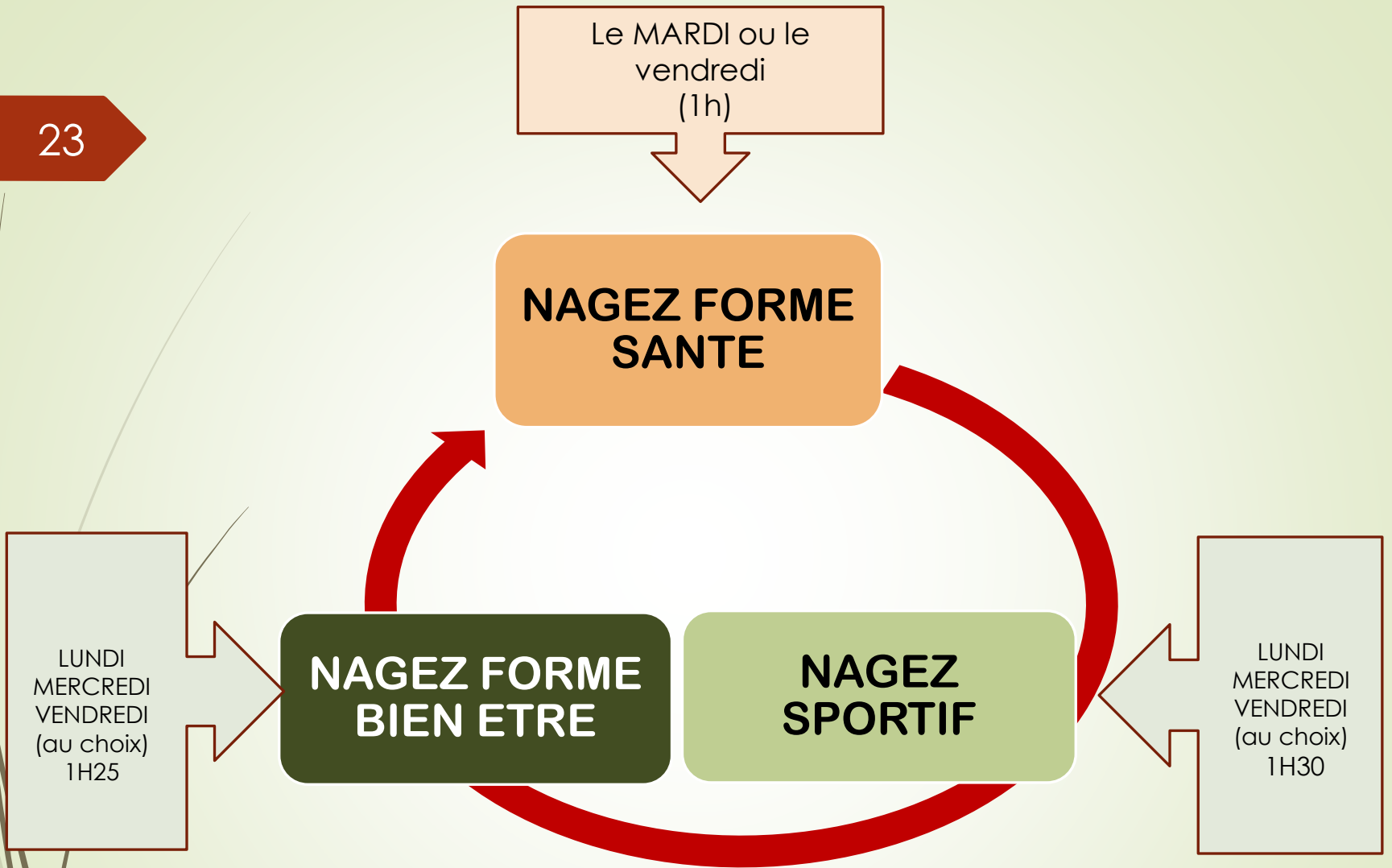
**NAGEZ FORME
SANTE**

**NAGEZ FORME
BIEN ETRE**

**NAGEZ
SPORTIF**

LUNDI
MERCREDI
VENDREDI
(au choix)
1H25

LUNDI
MERCREDI
VENDREDI
(au choix)
1H30



E - FORMATION

Le C.N.Vauroux s'inscrit, en collaboration avec la ligue dans une démarche de :

- ❖ Formation continue de l'encadrement ;
- ❖ Formation des dirigeants (Faciliter l'accès à la formation des juges, des officiels afin de palier au déficit) ;
- ❖ Formation (Permettre aux adhérents de suivre des formations fédérales et professionnelles (formation fédérale à l'encadrement, BNSSA, Brevet d'état etc. ...).

FORMATIONS

Moniteur sportif activités aquatiques

Brevets fédéraux

Formation brevet fédéral NAGEZ FORME SANTE

Formation brevet fédéral NAGEZ FORME BIEN ETRE

BNSSA (entraînement)

Officiel Compétition

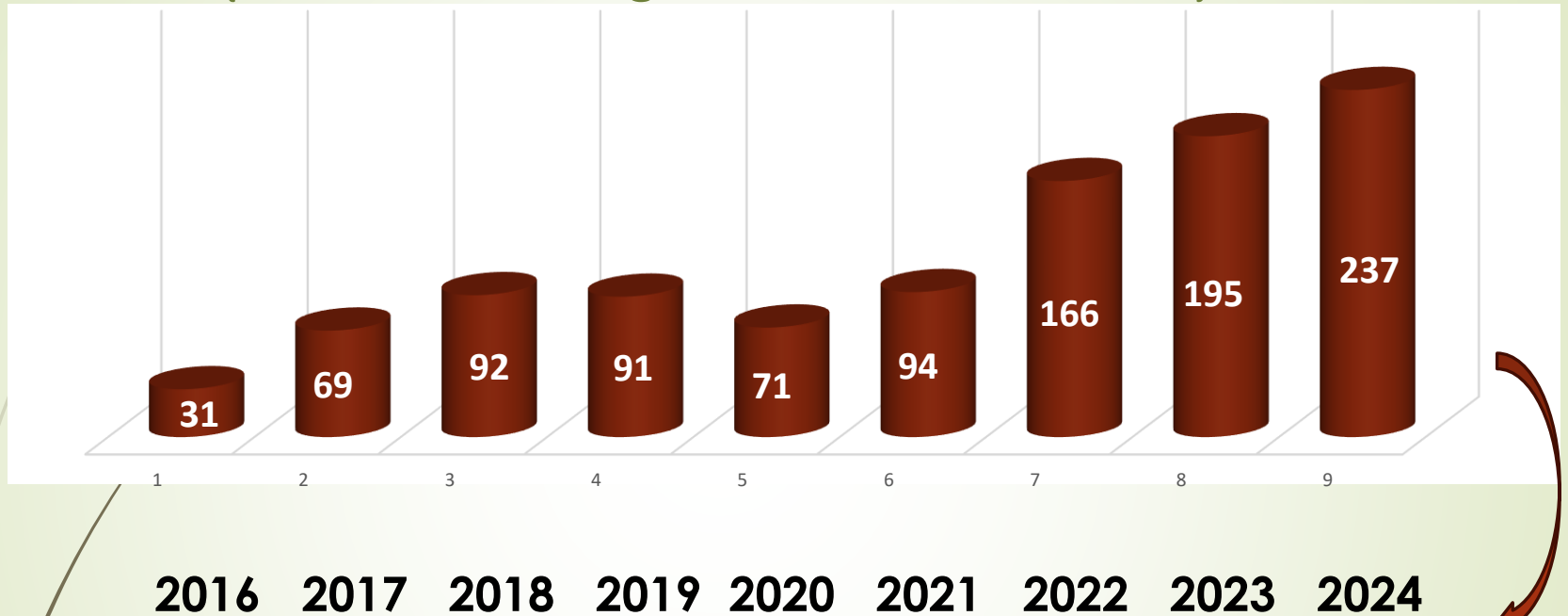
Accueil de stagiaires scolaires



POURSUITE DE LA STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DE :

- JAN (2 sessions)
- Ecole de natation française (E.N.F.) (catégorie « AVENIRS ») ;
- Natation sportive benjamins juniors (niveau départ- rég – inter reg)
- Natation jeunes 4 nages (12/16 ans) (3 groupes)
- Stages licenciés et non licenciés
- Natation adultes
 - Nagez Forme Bien Etre
 - Nagez Forme Sante
 - Nagez Sportif
 - Entraînement BNSSA (en collaboration avec l'A.F.A.S.S.E)

Evolution des licenciés après 9 ans de fermeture (Adhérents + dirigeants + officiels + JAN)



2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

Pour 202
adhérents



220
ADHERENTS

Mais aussi par :

- Maintien de la labellisation (reconnaissance du savoir faire du club en matière de perfectionnement et de développement des jeunes mais aussi d'ouverture à la natation santé. Le club devra s'imposer d'exercer ses activités dans les cadres fédéraux et réglementaires) De ce fait la politique : tout adhérent est licencié, est maintenue.**
- Une option natation au collège de Mainvilliers : « 1H DE SPORT EN PLUS »(compte tenu de la proximité d'un collège) ;**
- Mise en place de stages pendant les vacances scolaires (permettant d'améliorer le niveau technique et les performances. Les préparer physiquement et mentalement aux compétitions, en construisant la cohésion de groupe) ;**
- Offrir des stages de perfectionnement pendant les grandes vacances aux licenciés et non licenciés ;**
- Consolidation du poste de salarié au sein du CNVAUROUX ;**
- Publication d'un bulletin associatif régulier : CNV'INFO**

Et par :

Le CNVauroux pourrait être l'animateur du centre aquatique en mettant en place des animations :

- Olympiade des écoles de natation ;**
- 60' de palmes en relais par équipe ;**
- 4h de natation non stop ouvertes à tous ;**
- Conserver un lieu de rencontre (goûter, dîner, sortie etc.) ;**
- Participation active avec d'autres associations à la vie locale ;**
- Etc. ...**

**PERMETTANT DE CONSERVER ENTRE LES ADHERENTS ET NON ADHERENTS
UNE CERTAINE CONVIVIALITE,
PIECE MAITRESSE DU SUCCES D'UN CLUB**

Et par :

- La tenue, son développement et la mise à jour du site internet ;
- Etudier une maquette de courrier, compte rendu, attestation, bulletin d'inscription, afin de posséder une visibilité du club vers nos partenaires qu'ils soit locaux ou fédéraux ;
- La mise en place d'un logiciel de gestion.

Ceci passe par :

Tous les licenciés : nageurs, officiels, dirigeants, entraîneurs doivent mettre à disposition leur savoir ou leur savoir faire dans ce projet fédéral en suivant les quatre grands axes :

QUATRE GRANDES DYNAMIQUES

**Cohésion
Performance
Service
Formation**

Mais aussi par :

- ❑ Une reconnaissance du bien fondé de l'association ;
- ❑ Une volonté des membres du comité directeur ;
- ❑ La combinaison des objectifs ;
- ❑ La répartition des responsabilités
- ❑ Une collaboration permanente; (entre les dirigeants bénévoles, le personnel du centre aquatique, l'encadrement, le délégataire) ;
- ❑ Disposer d'une sécurité financière pour un fonctionnement normal afin d'atteindre les objectifs ;
- ❑ Professionnaliser le rôle d'entraîneur ;
- ❑ Par la prise en charge de formations complémentaires ;
- ❑ Par l'augmentation de lignes d'eau ;
- ❑ Recruter des bénévoles ;
- ❑ Par la mise à disposition des installations par la collectivité au vue de l'intérêt public local sachant que l'association est un organisme à but non lucratif. (acquis avec Chartres métropole)

Ce programme s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de satisfaction de tous nos licenciés afin d'obtenir :

une logique de résultats



Avec le :

